Nations Unies S/PV 7000



Conseil de sécurité

Soixante-huitième année

7000^e séance Mardi 16 juillet 2013, à 10 heures New York

Provisoire

Présidente : M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) Membres: Australie M. Quinlan Azerbaïdjan M. Sharifov Chine M. Wang Min France M. Araud Maroc M. Loulichki Pakistan M. Sahebzada Ahmed Khan Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord Sir Mark Lyall Grant Togo M. Kadangha-Bariki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.

13-39351 (F)









La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (parle en anglais) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Iraq, du Liban, de la Turquie et de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants suivants qui feront un exposé au Conseil à participer à la présente séance : M^{me} Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence; M. António Guterres, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; et M. Ivan Šimonović, Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M^{me} Valerie Amos et à M. António Guterres, qui participent à la présente séance par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Amos.

M^{me} Amos (parle en anglais): Je vous remercie, Madame la Présidente, de cette occasion qui m'est donnée de faire un exposé au Conseil sur la crise régionale provoquée par la crise en République arabe syrienne. C'est une crise qui exige un engagement continu et global de la part de la communauté internationale. Les conséquences de cette crise – au niveau de la sécurité et sur les plans économique, politique, social et développemental – sont extrêmement graves, et ses répercussions humaines incommensurables en termes de traumatisme et d'effet psychologique à long terme sur les générations présentes et futures de Syriens : les réseaux familiaux et communautaires sont détruits, et la réputation de sécularisme et de tolérance de la Syrie a gravement souffert de la montée du sectarisme et des conséquences à long terme des déplacements internes de populations et des flux considérables et inconnus de réfugiés. Nous assistons à la destruction non seulement d'un pays, mais aussi de son peuple.

Lors de mon dernier exposé au Conseil, j'ai parlé de l'impact de cette crise sur l'ensemble des

Syriens. C'est toujours le cas aujourd'hui en raison de l'augmentation du chômage, de la dévaluation des devises, de la destruction d'infrastructures essentielles, dont des écoles et des hôpitaux, des coupures d'électricité et de l'approvisionnement en eau, des dégâts causés aux infrastructures physiques, du manque de personnel et des investissements limités. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) n'a cessé de lancer des avertissements quant aux risques d'épidémies de maladies contagieuses, dont les maladies véhiculées par l'eau telles que la diarrhée, la typhoïde, le choléra et l'hépatite. Les maladies pour lesquelles existent des vaccins telles que la rougeole refont surface en raison de la diminution de la couverture vaccinale au niveau national. Le nombre de Syriens qui ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence est de 6,8 millions; 4,2 millions de Syriens sont des personnes déplacées, et 50 % de ceux qui ont besoin d'aide sont des enfants. Il y a dans les pays voisins plus de 1,7 million de réfugiés syriens, et le Haut-Commissaire, M. Guterres, en parlera plus en détail au Conseil. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient estime que 420 000 des 525 000 Palestiniens réfugiés en Syrie ont besoin d'assistance humanitaire. Selon les dernières estimations du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 4 millions de personnes ne peuvent pas satisfaire leurs besoins alimentaires de base. Ces statistiques cachent une tragédie humaine en train de se faire.

Malgré l'aggravation des conditions de sécurité, les organismes et les partenaires des Nations Unies continuent d'aider les personnes dans le besoin. En mai, le PAM a fourni de l'aide à 2,5 millions de personnes. L'accès de 2,4 millions de personnes à de l'eau potable a été rétabli avec l'aide du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et 1,7 million de personnes ont bénéficié directement d'interventions sanitaires, tandis qu'une campagne de vaccination organisée par l'OMS, l'UNICEF et le Ministère de la santé a atteint plus d'un million d'enfants.

Nombre des personnes qui ont reçu de l'aide se trouvent dans des zones contrôlées par des groupes armés d'opposition ou dans des zones où le conflit fait rage. En mai, 42 % des personnes ayant bénéficié d'une assistance vivaient dans ces zones, et des convois interinstitutions traversant les lignes de front continuent d'apporter de l'aide. Depuis la fin du mois de janvier, nos équipes sur le terrain ont aidé plus de 1,4 million de

personnes de part et d'autres des zones de conflit. Ce sont les zones les plus difficiles à atteindre, mais c'est également là que les besoins sont les plus importants.

Il importe de reconnaître le travail humanitaire réalisé en Syrie même en dépit d'obstacles considérables. Mais cette aide ne suffit pas à répondre aux besoins recensés. Bien que le personnel humanitaire travaille sans relâche pour aider les Syriens dans le besoin, il existe encore des lacunes considérables au niveau de nos interventions. Bien que nous sachions où se trouvent les populations considérées comme étant les plus vulnérables, les organisations humanitaires n'ont toujours pas un accès régulier, constant et sans entrave aux millions de personnes touchées par le conflit. Certains endroits demeurent inaccessibles en raison des combats ou de l'insécurité, mais il y a d'autres zones, à quelques kilomètres seulement de nos bureaux, y compris à Damas et à Homs, où nous ne sommes pas autorisés à nous rendre. Par exemple, en dépit de demandes répétées, les organismes des Nations Unies n'ont toujours pas accès aux 25 000 habitants de Al-Moadamyeh, dans le district de Damas.

À Qousseir, à l'exception d'un groupe électrogène de l'UNICEF livré à proximité, l'appel lancé par le Conseil de sécurité au Gouvernement syrien pour qu'il autorise un accès humanitaire immédiat et sans entrave a été rejeté jusqu'à ce que les combats aient diminué et que la plupart des habitants aient fui.

Le mois dernier, les forces gouvernementales ont lancé une offensive contre Homs. La vieille ville de Homs est assiégée depuis plus d'un an par les forces gouvernementales. Un grand nombre de groupes armés différends y ont pris position, exposant la population civile à de grands dangers. On estime à 2 500 le nombre de civils qui sont coincés dans la vieille ville et n'ont pas reçu d'aide humanitaire digne de ce nom au cours de l'année écoulée. Ils manquent de nourriture, n'ont pas accès à de l'eau potable et leur état de santé se détériore. À ce jour, les groupes d'opposition ne leur ont pas permis de partir en toute sécurité, et le Gouvernement syrien refuse aux organismes l'autorisation de fournir de l'aide dans la vieille ville. Jusqu'à présent, toutes les tentatives faites par les organismes d'aide pour aider les civils ou les évacuer de la vieille ville d'Homs ont échoué. Les organismes des Nations Unies ont prépositionné des fournitures dans la ville d'Homs afin d'aider 40 000 personnes au cas où la situation continue de se détériorer et où l'accès aux personnes dans le besoin est autorisé.

Nous avons également constaté une escalade du conflit à Alep. Selon des rapports, les habitants ont des difficultés à partir en raison de l'insécurité qui règne dans cette zone, de la pénurie de carburant et de l'absence de transports publics. Un convoi interinstitutions de l'ONU traversant les lignes de front est arrivé dimanche avec 15 camions chargés de médicaments vitaux, d'articles non alimentaires et de nourriture. Ces fournitures sont toutefois insuffisantes pour couvrir les besoins considérables et sans cesse croissants, et nombre de civils sont toujours coincés dans la ville. Notre équipe a fait état d'un périple de quatre jours dans certaines des régions les moins sûres du pays.

Nous assistons à un schéma qui se répète dans toute la Syrie : des quartiers entiers et leurs habitants exposés au danger, tandis que les forces gouvernementales et l'opposition armée prennent position dans des zones résidentielles. Des attaques aveugles sont sans cesse lancées contre des villes et des villages. Les parties au conflit enfreignent systématiquement et parfois délibérément leur obligation de protéger les civils. Des rapports font état de violations flagrantes des règles de la guerre, d'un mépris total de la vie et de la dignité humaines dans un climat d'impunité généralisée. Il faut rappeler aux parties qu'elles auront à répondre de leurs actes.

J'avais déjà signalé au Conseil les procédures bureaucratique imposées par le Gouvernement syrien, qui entravent les efforts humanitaires. Les organismes partenaires des Nations Unies signalent quelques progrès dans la délivrance des visas; un grand nombre d'organismes se voient accorder des visas plus rapidement. Mais d'autres, comme par exemple le Département de la sûreté et de la sécurité, continuent d'avoir des problèmes. En raison de l'insuffisance d'agents de sécurité et de conseillers sur le terrain, les partenaires humanitaires ont une marge d'opération limitée. La longueur des procédures douanières continue de retarder l'importation et la distribution de produits et de matériel humanitaires d'une importance vitale.

Deux centres humanitaires ont été ouverts, mais on ne signale aucun progrès sur l'établissement des deux centres supplémentaires demandés il y a plus d'un an. Les capacités de mise en œuvre restent limitées, et seules 14 organisations non gouvernementales (ONG) internationales sont autorisées à opérer en Syrie. Le nombre d'ONG nationales autorisées à travailler avec les organismes des Nations Unies est passé à 69, mais des problèmes persistent pour ce qui est du nombre

13-39351 **3**

d'ONG nationales autorisées à opérer dans des zones où les besoins sont les plus grands. Par exemple, à Idleb, Deraa et Al-Raqqa, nous ne sommes autorisés qu'à travailler en partenariat avec trois ONG au plus.

Pour la première fois depuis plusieurs mois, du matériel chirurgical essentiel a été autorisé à entrer dans Alep. Nous espérons que la distribution à tous les sites sera autorisée. La distribution de ces produits est soumise à des restrictions de part et d'autre des lignes de conflit et dans les zones qui sont aux mains de l'opposition, en violation directe du droit international humanitaire. L'augmentation du nombre de groupes d'opposition pose également de sérieuses difficultés pour négocier l'accès aux zones qu'ils contrôlent.

Les institutions spécialisées des Nations Unies ont estimé que l'aide avait été difficile à fournir à 2,8 millions de personnes situées dans les zones les plus touchées au cours des deux dernières années, et ce en dépit de leur situation désespérée. Il est urgent de résoudre ce problème. Nous devons user d'une combinaison d'approches pour relever les défis humanitaires auxquels nous sommes confrontés en Syrie. Il nous faut des interlocuteurs désignés et habilités pour que les institutions spécialisées puissent dialoguer avec quelqu'un doté de l'autorité nécessaire afin de remédier aux difficultés - la levée des exigences bureaucratiques, déjà évoquées; l'octroi du libre passage des fournitures médicales; et la démilitarisation des installations médicales. Il faut que les civils et les convois de secours soient notifiés au préalable des offensives militaires envisagées. Il nous faut connaître les routes humanitaires prioritaires, y compris à travers les lignes de front, afin de permettre le passage en toute sécurité des convois. Il nous faut des trêves humanitaires au milieu des combats pour permettre l'accès aux populations et, le cas échéant, les opérations transfrontalières. Plus important encore, il nous faut des fonds pour financer notre travail, à savoir un montant supplémentaire de 3,1 milliards de dollars pour répondre aux besoins des populations en Syrie et dans les pays voisins pour le reste de l'année.

Nous avons tous dit à maintes reprises que seul un véritable processus politique permettrait d'empêcher la Syrie de sombrer encore davantage dans la fragmentation et le chaos. Nous comptons sur le Conseil pour exercer son rôle de chef de file à cet égard. Je voudrais terminer en faisant écho à l'appel que le Secrétaire général a lancé aux parties pour qu'elles instaurent un cessez-lefeu pendant le mois sacré du ramadan.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M^{me} Amos de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Guterres.

M. Guterres (parle en anglais): Je vous remercie beaucoup, Madame la Présidente, de me donner la possibilité de m'exprimer de nouveau devant le Conseil. Il y a désormais près de 1,8 million de réfugiés syriens identifiés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) dans la région. Deux tiers d'entre eux ont fui la Syrie depuis le début de l'année – soit une moyenne de plus de 6 000 personnes par jour. Nous n'avons pas vu un exode de réfugiés s'intensifier à un rythme aussi effrayant depuis le génocide rwandais, il y a près de 20 ans.

Cette crise perdure beaucoup plus qu'on ne l'avait craint, avec des conséquences humanitaires insupportables. Les Syriens continuent de souffrir énormément, et leurs souffrances sont maintenant aggravées par les fortes chaleurs estivales, et sont notamment particulièrement pénibles durant ce mois sacré du ramadan.

Les voisins de la Syrie ont permis à un très grand nombre de réfugiés de se mettre en sécurité sur leur sol, sauvant ainsi des centaines de milliers de vies. Mais leur générosité leur coûte de plus en plus. Tandis que la Syrie continue de se vider de ses habitants, les perspectives d'une solution politique et d'une fin des combats demeurent faibles, et les signes avant-coureurs de déstabilisation dans certains pays voisins sont inquiétants. L'afflux constant de réfugiés pourrait les anéantir si la communauté internationale ne se résout pas à les aider.

Au Liban, il n'y a maintenant plus un seul village ni une seule ville qui n'ait été touché par la présence de plus de 600 000 réfugiés syriens enregistrés. Les frontières du pays restent ouvertes, et des milliers de personnes les traversent chaque jour. Mais le conflit en Syrie est train de déborder à un rythme soutenu sur le Liban, le nombre d'incidents de sécurité connaissant une augmentation à Tripoli, dans le Sud et dans certaines parties de la vallée de la Bekaa. Le système politique du pays est paralysé, et le restera jusqu'à ce que la crise syrienne prenne fin.

Ailleurs dans la région, l'accès à des zones sécurisées devient de plus en plus difficile pour les personnes qui tentent de fuir. Les affrontements sectaires se sont intensifiés en Iraq; le pays a donc fermé ses frontières, et les réfugiés arrivent désormais

au compte-gouttes. Je suis en contact étroit avec les autorités iraquiennes, et nous espérons être en mesure de surmonter cette situation dans un proche avenir. N'oublions pas que l'Iraq accueille actuellement lui aussi plus de 160 000 réfugiés syriens.

En Égypte, où le HCR a enregistré près de 90 000 réfugiés syriens, la situation s'est également détériorée récemment. Un certain nombre de vols en provenance de Syrie ont été refoulés la semaine dernière, suite à la décision d'imposer la possession d'un visa et d'une autorisation des services de sécurité pour les Syriens, documents difficiles à obtenir à l'avance. Bien que je comprenne parfaitement les problèmes que connaît en ce moment l'Égypte, j'espère que le pays continuera d'offrir sa traditionnelle hospitalité aux réfugiés syriens, comme elle le fait depuis le début du conflit.

En Turquie et en Jordanie, qui accueillent ensemble au total près d'un million de réfugiés syriens, les autorités gèrent désormais de façon rigoureuse les frontières avec la Syrie, principalement pour des raisons de sécurité nationale. Les frontières ne sont pas fermées; les réfugiés continuent de les traverser, mais beaucoup d'entre eux ne peuvent le faire que de manière progressive. La nécessité pour les deux pays de garantir leur propre sécurité dans un climat régional de plus en plus tendu est indéniable. Cependant, j'espère qu'ils trouveront le bon équilibre entre les mesures destinées à empêcher les infiltrations dangereuses et la nécessité de veiller à ce que les réfugiés en quête d'un lieu sûr - en particulier les familles, les personnes âgées et les femmes avec des enfants – ne se retrouvent pas bloqués dans des conditions précaires ou exposés au risque de se retrouver victimes des combats.

Au-delà de cette région, je suis également préoccupé par les importantes lacunes concernant la protection des Syriens dans plusieurs pays européens, qui sont soumis à une pression bien moindre que les voisins immédiats de la Syrie.

L'affirmation selon laquelle le conflit syrien pourrait embraser toute la région n'est pas un avertissement en l'air. Des mesures doivent être prises dès maintenant pour atténuer les risques considérables de débordement et maintenir la stabilité des pays limitrophes de la Syrie, de façon à empêcher la situation de dégénérer en une crise politique, sécuritaire et humanitaire dont l'ampleur dépasserait la capacité de réaction de la communauté internationale.

L'incidence de la crise des réfugiés dans les pays voisins est accablante, et les récentes restrictions d'accès retentissent comme une sonnette d'alarme que l'on ne saurait feindre d'ignorer. Il est temps de reconnaître que nous ne pouvons pas continuer à traiter les conséquences de la crise syrienne comme une simple urgence humanitaire. Puisque le conflit s'éternise, il faut une approche à plus long terme mettant l'accent sur l'aide au développement, en particulier pour les pays et les communautés qui sont les plus gravement touchés par la crise des réfugiés. Le Liban et la Jordanie portent le plus lourd fardeau, mais nous ne devons pas non plus oublier le poids considérable que cet afflux inflige à la région kurde de l'Iraq, ni les énormes efforts déployés par la Turquie pour venir en aide à plus de 400 000 réfugiés au moyen de centaines de millions de dollars tirés de ses propres ressources.

J'appelle donc tous les acteurs du développement – institutions financières internationales, institutions spécialisées des Nations Unies, et organismes nationaux et régionaux de développement - à coopérer avec les gouvernements concernés pour élaborer et financer des programmes de développement communautaire afin d'aider ces États à faire face aux conséquences de la crise syrienne. Certaines mesures concrètes ont déjà été prises par la Banque mondiale, la Commission de l'Union européenne et plusieurs pays donateurs, mais il est à présent nécessaire de mettre en œuvre un plan d'action bien coordonné et complet pour atténuer la pression sur les pays d'accueil les plus touchés, et leur permettre de continuer à accueillir les réfugiés. Compte tenu de sa vaste présence sur le terrain, le HCR est disposé à appuyer un tel effort.

J'appelle une fois encore tous les États, dans la région et au-delà, à laisser leurs frontières ouvertes et à accueillir tous les Syriens qui viennent chercher refuge. Mais une solidarité internationale massive avec ces pays limitrophes est essentielle pour que cet appel puisse être suivi d'effet. Les propositions de réinstallation et d'accueil pour raisons humanitaires peuvent également s'y ajouter en tant que mesures utiles d'entraide, bien qu'elles soient limitées.

Ce que je demande aujourd'hui est crucial pour atténuer le risque d'une explosion qui pourrait embraser tout le Moyen-Orient. Mais seule une solution politique pour la Syrie, ainsi que la cessation des combats, peuvent faire totalement disparaître ce risque. Je n'ai pas encore perdu l'espoir que les parties syriennes, toutes les autres qui sont directement ou indirectement impliquées dans

13-39351 5

le conflit, et la communauté internationale dans son ensemble – que le Conseil est chargé de représenter – acceptent de se réunir et de mettre fin au carnage. Nous avons vu trop de conflits couver pendant trop longtemps, puis se propager comme une traînée de poudre. Nous ne pouvons nous permettre que cela arrive avec la Syrie.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M. Guterres de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Šimonović.

M. Šimonović (parle en anglais): Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir convié le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à faire un exposé au Conseil de sécurité sur la situation des droits de l'homme en Syrie.

Comme le Conseil le sait, la violence de plus en plus féroce s'est considérablement étendue dans le pays. Il y a un peu plus d'un mois, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a signalé qu'au moins 92 901 personnes avaient été tuées entre mars 2011 et fin avril 2013. Cette évaluation reposait sur une méthodologie rigoureuse confirmant le nom et le lieu et la date de décès de chaque victime, les informations étant vérifiées auprès d'au moins trois sources de données distinctes. Sur les 92 901 personnes tuées, 6 561 au moins étaient mineures, parmi lesquelles 1 729 avaient moins de 10 ans. Des documents attestent que des enfants ont été détenus, torturés et exécutés. Les enfants sont également recrutés par des groupes d'opposition armés pour combattre. La commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne a signalé que, depuis mars 2011, 86 enfants soldats avaient été tués au combat. Le nombre extrêmement élevé de personnes tuées actuellement – environ 5 000 par mois – prouve que le conflit s'aggrave de manière spectaculaire.

Depuis avril, les forces et les milices gouvernementales s'emploient à extirper les groupes d'opposition armés de Qousseir et de Talkalakh dans le gouvernorat de Homs, ainsi que d'Alep, de Damas et des zones rurales proches de Damas. Les forces gouvernementales effectuent des bombardements, notamment aériens, de manière aveugle disproportionnée en employant, entre autres armes, des missiles balistiques tactiques et des bombes à sousmunitions et thermobariques – qui font toutes d'énormes dégâts et de nombreuses victimes lorsqu'elles sont employées dans des zones densément peuplées. Ainsi, des centaines de civils, y compris des femmes et des enfants, ont été tués, des milliers ont été blessés et des

dizaines de milliers ont été déplacés. De nombreuses personnes déplacées dans certaines parties de Homs et des zones rurales proches de Damas restent assiégées et vivent dans des conditions humanitaires effroyables.

Des groupes d'opposition armés ont également commis des actes de torture, des enlèvements et des kidnappings, parfois pour des motifs religieux. Les meurtres, la violence et les menaces de représailles par les groupes d'opposition armés contre les populations civiles qui, selon eux, appuieraient le Gouvernement augmentent à un rythme alarmant. De nombreux groupes d'opposition armés mèneraient des opérations militaires dans des zones peuplées, mettant ainsi en danger les civils, y compris les femmes et les enfants.

Le Conseil vient d'entendre un exposé sur les conséquences humanitaires de la récente intensification des bombardements et des attaques terrestres dans le centre de Homs. Les bombardements se poursuivant, il reste difficile d'obtenir des informations sur le nombre de victimes, mais il est bien évident que nous ne devons pas permettre à nouveau que des civils souffrent, soient pris au piège et meurent comme nous l'avons vu à Qousseir. Toutes les parties au conflit doivent respecter leurs obligations au titre du droit international, éviter de faire des victimes civiles et permettre aux populations prises au piège de partir sans craindre de possibles persécutions ou violences. Un accès humanitaire doit être garanti immédiatement à toutes les populations touchées par le conflit dans les zones assiégées. Nous nous associons aux appels demandant aux États de maintenir une politique d'ouverture de leurs frontières aux réfugiés qui fuient le conflit syrien. Nous ne devons pas attendre de promouvoir des négociations humanitaires entre les deux parties pour apaiser les souffrances les plus extrêmes. Les contacts humanitaires ne sont pas seulement cruciaux en soi, ils peuvent également ouvrir la voie à des négociations politiques à plus long terme.

En Syrie aujourd'hui, les violations graves des droits de l'homme, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité sont monnaie courante. Dans son dernier rapport, la commission d'enquête indique qu'un certain nombre d'incidents, qui pourraient être qualifiés de massacres, ont eu lieu entre janvier et mai. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a obtenu des témoignages de survivants de massacres commis par des forces gouvernementales et des milices qui leur sont affiliées entre le 2 et le 3 mai dans le village d'Al-Bayda et dans le quartier de Baniyas à Ras Al-Nabaa, situés tous deux dans le gouvernorat de

Tartous. Selon les survivants interrogés par le Haut-Commissariat, le massacre perpétré à Al-Bayda a fait au moins 200 morts, y compris des familles entières, des femmes et des enfants, dont certains ont semble-t-il été mutilés et brûlés. À Ras Al-Nabaa, des habitants qui tentaient de fuir les bombardements intensifs avant que le massacre n'ait lieu auraient été stoppés à des points de contrôle du Gouvernement et contraints de rentrer chez eux, dans certains cas pour y trouver la mort.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme continue d'enquêter sur des meurtres présumés à caractère religieux qui auraient été commis de manière tout aussi alarmante par des groupes d'opposition armés. Des déplacements à grande échelle, y compris au-delà de la frontière, pour cause d'appartenance religieuse ou autre, indiquent de façon inquiétante que le risque de massacres intercommunautaires est désormais bien réel. Le Haut-Commissariat est préoccupé par le fait que certains chefs religieux et dirigeants politiques en Syrie et dans la région recourent à une rhétorique qui exacerbe les tensions confessionnelles existantes et pourrait conduire à de nouvelles violences et à des atrocités à grande échelle. Il incombe à tous les dirigeants d'éviter d'employer ou de tolérer des propos susceptibles d'attiser les tensions. Les États doivent prendre des mesures pour prévenir les incitations à la violence pour quelque motif que ce soit.

L'arrivée continue de combattants étrangers en Syrie pour appuyer l'une ou l'autre partie demeure un sujet de grave préoccupation et ne fait qu'alimenter le conflit. Le fait que ces combattants étrangers rentrent dans leur pays dans des housses mortuaires exacerbe les tensions religieuses dans les États voisins et met en danger la sécurité de la région. Les États doivent décourager les combattants étrangers de se rendre en Syrie.

La fourniture d'armes doit cesser des deux côtés. La solution doit être politique, non militaire. Les États qui ont une influence sur les parties doivent s'employer à encourager une solution politique, sans exclusive et dirigée par les Syriens à ce conflit.

Les parties doivent entamer immédiatement des négociations pour faire reculer la violence et les violations des droits de l'homme et améliorer la protection des civils. La réalisation de progrès dans ces domaines peut faire naître la confiance entre le Gouvernement, les groupes d'opposition armés et les populations locales et ouvrir la voie au dialogue politique.

Nous appuyons pleinement l'appel du Secrétaire général à une trêve pendant le ramadan et nous exhortons toutes les parties à déposer leurs armes et à mettre fin immédiatement aux actes de violences contre les civils et à les protéger des combats, conformément au droit international.

Tout en poursuivant les efforts de paix, nous devons nous employer à faire respecter la justice et le principe de responsabilité. Les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les violations graves des droits de l'homme ne doivent pas rester impunis. À cette fin, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme appelle une nouvelle fois le Conseil de sécurité à renvoyer la question de la crise syrienne devant la Cour pénale internationale.

Nous exhortons le Gouvernement syrien à faciliter l'accès du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, hauts responsables et personnel confondus, et de la commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne dans le pays. Nous demandons l'appui du Conseil de sécurité dans ce domaine. En établissant les faits et en surveillant la situation des droits de l'homme, ces équipes peuvent fournir une analyse de fond impartiale à l'appui de la défense des droits de l'homme et mener une action de sensibilisation au plus haut niveau.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie M. Šimonović de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (parle en arabe): Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Madame la Présidente, pour l'accession de votre pays à la présidence des travaux du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je remercie également les intervenants qui ont présenté un exposé ce matin.

Le Gouvernement syrien continue de faire tout son possible pour honorer la responsabilité et le devoir qu'il a envers sa population afin de répondre aux besoins humanitaires et fondamentaux de ses citoyens. Il le fait en dépit de la pression économique, politique et médiatique, notamment, bien sûr, les mesures économiques arbitraires et unilatérales imposées au peuple syrien par certains États Membres de cette Organisation internationale. Cela s'ajoute à la pression que subit l'économie syrienne et à la manipulation de notre devise nationale, ainsi qu'à l'appui constant fourni à des groupes terroristes armés qui arrivent en Syrie

en provenance des pays voisins afin d'entreprendre des actes de destruction, de terrorisme et de violence et d'anéantir tous les moyens de survie des citoyens syriens, notamment nos infrastructures, nos récoltes et notre capacité à fournir une aide humanitaire.

Le Gouvernement syrien a participé avec sérieux et efficacité aux négociations qui ont mené à l'adoption du cinquième plan d'appui humanitaire. Il poursuit également sa coopération constructive avec le système des Nations Unies pour lutter de manière positive et pragmatique contre les répercussions humanitaires des événements. Nous accueillons favorablement l'élargissement des objectifs définis au titre du plan d'assistance, notamment les projets qui visent à aider le Gouvernement syrien à revitaliser les secteurs clefs et à reconstruire ses infrastructures, lesquelles sont systématiquement ciblées par des groupes terroristes armés.

J'en viens maintenant à certaines des mesures prises par le Gouvernement syrien depuis le dernier exposé présenté au Conseil (voir S/PV.6949).

Pour tenter de coordonner les efforts nationaux et internationaux en vue de fournir une assistance internationale globale à tous ceux qui y ont droit, les autorités compétentes du Gouvernement de la République arabe syrienne ont créé une haute commission pour les secours, qui est une entité nationale chargée de garantir le retour dans leurs maisons des familles déplacées ou de leur fournir des logements temporaires afin de répondre à leurs besoins fondamentaux, mais aussi de leur fournir l'aide financière nécessaire. Au 17 juin, le Gouvernement syrien avait créé environ 803 unités de logement temporaires dans tout le pays, notamment dans des centres communautaires, des écoles et des bâtiments publics. Il y a actuellement environ 918 000 familles déplacées sur le territoire syrien.

En outre, un comité gouvernemental est également chargé de se pencher sur les questions de reconstruction et de se mettre au service de ceux dont les biens ont été détruits. Ce comité contribue également à la remise en état et à l'entretien des infrastructures et de plusieurs bâtiments publics.

Le Gouvernement a également pris des mesures pour faciliter l'action des organismes des Nations Unies dans le domaine des secours en portant à 14 le nombre d'organisations non gouvernementales. Ces organisations viennent s'ajouter aux 82 groupes nationaux qui œuvrent dans tout le pays.

Nous avons par ailleurs autorisé des organisations internationales à effectuer environ 800 visites pour évaluer les besoins et fournir une assistance. Trois centres ont été créés, et le Gouvernement envisage d'en créer d'autres. Tout ceci vient s'ajouter au travail effectué par le Programme alimentaire mondial.

La coopération du Gouvernement syrien avec l'ONU est conforme à la Charte des Nations Unies et à la résolution 46/182 de l'Assemblée générale, notamment les principes directeurs concernant l'aide humanitaire et le plan d'action humanitaire révisé. Le Gouvernement est pleinement déterminé à œuvrer dans de ce cadre. Toutefois, dans le même temps, le Gouvernement prie le Secrétariat et les États Membres de démontrer le même niveau de respect pour la Charte des Nations Unies, et notamment de respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne.

L'attention portée aux civils ne doit pas être sélective, opportuniste ou politisée. Les déclarations selon lesquelles environ 2 500 personnes sont prises au piège à Homs, alors que le Gouvernement syrien veille à leur sécurité et s'emploie à faire qu'elles aient accès à l'assistance, et qu'il fait tout son possible pour ouvrir la zone et la débarrasser du terrorisme, ne doivent pas détourner notre attention du blocus imposé par des groupes terroristes armés à des centaines de milliers de Syriens. Nous n'avons entendu aucun commentaire de l'ONU à ce sujet.

S'agissant de la tragédie humanitaire causée par les groupes terroristes armés et leurs défenseurs, dont des États Membres de cette Organisation, il convient de mentionner les villes de Nobol et Al Zahra, qui sont en proie à des blocus imposés depuis plus d'un an par des groupes arrivés sur notre territoire en provenance de Turquie. Les 2 millions d'habitants l'Alep, qui sont exposés aux actes de groupes terroristes extrémistes que chacun connaît sur les réseaux sociaux, notamment Al-Qaida, ne méritent-ils pas également d'être mentionnés par le Secrétaire général? Les habitants de Nobol et Al Zahra ne méritent-ils pas ne serait-ce qu'une réaction modérée de l'ONU en vue de mettre un terme au blocus? Un intérêt a été manifesté à l'égard des milliers de personnes qui se trouvent à Homs, alors que des centaines de milliers de personnes dans le nord de la Syrie sont ignorées.

Pour en revenir à Homs, le Gouvernement syrien a officiellement invité le Comité international de la Croix-Rouge à fournir des secours d'urgence, en coopération avec le Croissant-Rouge arabe syrien, pour venir en aide

aux personnes soumises à un blocus dans la vieille ville, qui sont utilisées par des groupes terroristes armés.

Certains acteurs onusiens justifient leur détermination à fournir des secours humanitaires pardelà les frontières internationales en affirmant que le Gouvernement ne fournit pas une assistance dans toutes les régions. Cependant, les chiffres parlent d'euxmêmes. Les statistiques du Programme alimentaire mondial, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et du Comité international de la Croix-Rouge sont éloquentes. Soixante pour cent de l'assistance sont acheminés dans les régions où opèrent les groupes armés terroristes, tandis que 40 % sont envoyés vers d'autres régions.

Un rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en date du 23 mai indique que 14 convois conjoints d'organismes des Nations Unies ont eu accès à des points chauds qui avaient été inaccessibles auparavant, notamment Alep, Idlib, Homs et Deir-Zor, afin de fournir de l'aide à 975 000 personnes. Le Programme alimentaire mondial fournit également de l'aide à Nashabiya, Al-Moadamyeh et Douma, dans les environs de Damas, ainsi que dans le district d'El-Mayadin à Deir-Zor. Selon des sources de l'ONU, au cours du premier semestre de l'année, 10 convois ont été déployés pour aider près d'un million d'habitants, notamment à A'zaz, Akramah, Bab Al-Hawa et Atma, le long de la frontière turque, ainsi qu'à Talbisah, Homs et Sarmin dans le gouvernorat d'Idlib.

Le manque de financement reste le principal obstacle à la mise en œuvre du plan de secours. Nous sommes surpris qu'à la suite de l'appel humanitaire le plus important lancé récemment par les organismes des Nations Unies et leurs partenaires, le niveau de financement n'ait atteint que 35 % du montant requis pour la mise en œuvre du plan de secours. Selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, si les fonds nécessaires ne sont pas reçus à temps, les secours de base nécessaires à la survie seront compromis d'ici le début du mois de septembre.

Les populations syriennes déplacées continuent de rentrer régulièrement dans leurs foyers, en particulier les réfugiés des États voisins. À cet égard, je voudrais mentionner des statistiques de l'ONU et de ses organismes. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a signalé que des milliers de Syriens rentraient d'Iraq, de Jordanie et de Turquie. Soixantehuit mille personnes sont revenues en Syrie, dont 9 000 pour le seul mois de juin, principalement du camp de

réfugiés de Zaatari. Quarante-cinq mille Syriens sont rentrés de Turquie et 9 000 d'Iraq. Nous déplorons le fait que certains gouvernements aient confisqué les pièces d'identité de Syriens pour les empêcher de rentrer dans leur pays. Pire encore, ces personnes ont été intimidées et dissuadées de rentrer volontairement chez elles.

La machine diplomatique, politique et médiatique nous fournit des statistiques non fiables et fabriquées quant au nombre de morts, de réfugiés et de détenus en Syrie. Ces statistiques proviennent de sources non professionnelles. De plus, une société américaine s'est vu confier officiellement la tâche d'établir ces statistiques, en dépit du fait qu'elle est associée à un État dont l'hostilité envers la Syrie n'est un secret pour personne. Ces institutions ne cherchent pas à savoir d'où viennent les réfugiés ou les morts, ni s'ils étaient de l'armée arabe syrienne ou de la police.

Notre armée est confrontée à des actes de terrorisme sans précédent commis par des groupes extrémistes venus des quatre coins de la planète pour détruire la Syrie et tuer des Syriens. C'est un moment historique qui exige le courage de reconnaître la réalité à laquelle nous faisons face et de tenir tête au terrorisme international contre la Syrie, qui sape tous les efforts internationaux de lutte contre ce fléau.

Nous voyons un nouveau visage du terrorisme qui est bien différent. Certains parlent de jihad, d'autres de lutte armée et d'autres encore de jihad sexuel. Il s'agit d'un terrorisme transnational qui a des répercussions négatives sur tout un chacun. Les États Membres de l'Organisation le savent bien. Les forces d'opposition ont déclaré aujourd'hui que le Front el-Nosra, qui est lié à Al-Qaida, a l'intention de déclarer un État islamique syrien dans le nord du pays d'ici la fin du mois du ramadan. Ces terroristes, qui viennent de l'étranger en traversant notre frontière avec la Turquie, sont d'obédience takfiri et salafiste. Ce sont des jihadistes parrainés par des gouvernements hostiles à la Syrie qui financent le terrorisme qui ne tue que des Syriens. Mais, comme cela a déjà été le cas pour certains États, ce terrorisme arrivera jusqu'aux portes de ceux qui le parrainent. Si les États Membres ne reconnaissent pas le danger de ce type de terrorisme, il n'y aura de paix pour personne et le jour viendra où les gouvernements de certains États Membres regretteront leurs agissements contre le peuple syrien d'un point de vue économique, social et infrastructurel.

Nous luttons contre le terrorisme salafiste au nom du monde entier. D'autres ont dû en faire autant

13-39351 **9**

en Afghanistan, au Mali, au Niger, au Nigéria, en Iraq, au Liban, en Égypte, en Libye et en Tunisie. C'est le terrorisme auquel nous sommes confrontés aujourd'hui en Syrie. Il n'est pas différent du terrorisme auquel font face les États Membres. Des armes libyennes arrivent par convois officiels, par avion, par bateau dans les États Membres voisins. Certains disent qu'il y a à Homs 2 500 personnes qui nécessitent l'intervention du Conseil pour être sauvées. En fait, des centaines de milliers de Syriens souffrent du terrorisme. C'est la réalité actuelle.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Salam (Liban) (parle en anglais): Permettezmoi d'abord de féliciter M^{me} Amos, M. Guterres et M. Šimonović des efforts inlassables qu'ils déploient pour soulager les souffrances du peuple syrien et garantir le respect de leurs droits fondamentaux.

Je voudrais aussi les remercier de leurs exposés, qui ne font que confirmer à quel point la situation humanitaire est devenue épouvantable, et combien il est urgent que le Conseil agisse.

Il est en effet tragique que, depuis le début du conflit syrien, plus de 100 000 personnes aient trouvé la mort et bien plus encore aient été blessées. Près de 4 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur même de la Syrie, et 2 millions ont fui pour se réfugier dans les pays voisins, y compris le mien, le Liban. Mais il est encore plus dramatique que le Conseil de sécurité – organe auquel la Charte des Nations Unies a confié la charge du maintien de la paix et de la sécurité – ait jusqu'ici échoué à mettre un terme au conflit, alors que le bilan des victimes et des destructions s'alourdit à chaque jour qui passe.

Maintes fois, nous avons avec d'autres mis en garde contre les répercussions potentielles du conflit syrien dans les pays voisins. En raison de l'incapacité de mettre fin au conflit, les dangers potentiels sont malheureusement en train de se concrétiser. L'intensification des tirs transfrontaliers et la multiplication des incursions depuis la Syrie vers le Liban menacent la sécurité et la stabilité de mon pays. Nous condamnons fermement tous ces actes, quels qu'en soient les auteurs et les raisons affichées. Nous saluons le fait que, dans la déclaration de sa Présidente publiée le 11 juillet, le Conseil

« se fait l'écho de la protestation élevée par le Président Michel Sleimane, dans sa lettre du 18 juin 2013, contre ces tirs répétés effectués par les parties au conflit, y compris l'Armée arabe syrienne et les groupes d'opposition armés, qui violent la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban ». (S/PRST/2013/9)

À ce propos, je tiens à réaffirmer que mon gouvernement demeure pleinement attaché à sa politique de dissociation du conflit syrien et aux termes de la Déclaration de Baabda, du 12 juin 2012.

Une autre conséquence dramatique du conflit syrien est l'afflux massif de réfugiés fuyant la violence en Syrie pour se réfugier au Liban. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les dernières statistiques indiquent qu'il y a maintenant 607 908 réfugiés au Liban, contre 129 106 à la fin de 2012 et 28 477 mi-juillet 2012. En d'autres termes, le nombre de réfugiés a augmenté de plus de 460 % depuis le début de l'année, et a été multiplié par plus de 20 en un an. En réalité, les chiffres sont beaucoup plus élevés. La Direction de la sécurité générale libanaise estime le nombre de Syriens présents au Liban à 1,2 million. L'écart entre les chiffres s'explique par le fait que nombre de Syriens n'ont pas éprouvé le besoin de s'inscrire comme réfugiés, ou bien parce qu'ils ne veulent pas ou ont peur de le faire pour des raisons politiques ou religieuses. À ces réfugiés s'ajoutent les immigrants illégaux et les 200 000 à 300 000 travailleurs syriens présents au Liban, ainsi que les membres de leurs familles qui les ont rejoints depuis que la situation a commencé à se dégrader en Syrie. En outre, on dénombre environ 40 000 Libanais de retour au pays et 63 000 réfugiés palestiniens qui ont fui la Syrie depuis le début de la crise.

Les réfugiés syriens sont désormais présents dans plus de 1 400 localités au Liban, et leur nombre excède celui des habitants dans près d'un tiers de ces lieux. Il est également intéressant de noter que près de 77 % de ces réfugiés sont des femmes et des enfants, et que 66 % se trouvent dans le nord du Liban et dans la vallée de la Bekaa, qui sont les régions les plus proches de la frontière syrienne, mais qui se trouvent également être les régions les plus pauvres de mon pays. Si les violences se poursuivent en Syrie, le nombre de réfugiés et autres personnes déplacées au Liban devrait atteindre 1 229 000 d'ici à la fin de l'année 2013 - ce qui représente plus d'un quart de la population libanaise – faisant peser un poids considérable sur les communautés locales. Madame la Présidente, c'est comme si votre pays, les États-Unis d'Amérique, devait

accueillir 75 millions de réfugiés, ce qui équivaut à plus du double de la population du Canada. Pouvez-vous imaginer l'impact qu'aurait un afflux d'une telle ampleur sur votre propre pays?

Dans le *Lebanon Economic Monitor* publié au printemps 2013, la Banque mondiale constate que le conflit syrien

« affecte lourdement et négativement l'économie libanaise; l'effet le plus important étant la montée de l'insécurité et l'incertitude qui frappe au cœur du tissu social libanais. »

De fait, en 2012, la confiance des consommateurs a atteint son plus bas niveau, reculant de 36,8 % par rapport à 2011. Dans la mesure où les incidents de sécurité ont continué de se multiplier en 2013, nous nous attendons à une nouvelle baisse de la confiance des consommateurs, ce qui entraînera un ralentissement de l'activité économique. Dans ce climat d'incertitude, l'investissement privé a également reculé. Les pressions inflationnistes s'accentuent. Les activités commerciales ont été largement touchées par la crise syrienne, car les itinéraires de transit terrestres traditionnels à travers la Syrie ont été gravement perturbés, voire totalement fermés, et que les coûts d'assurance et de transport ont augmenté de manière spectaculaire. Par exemple, entre janvier et avril de cette année, les exportations cumulées transitant par la Syrie ont chuté de 20 %. Le secteur du tourisme a enregistré une baisse à deux chiffres en 2011 et 2012, et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale prédit un recul encore plus important en 2013, de près de 25 %. Le tourisme représentant entre 10 et 12 % de notre produit intérieur brut (PIB), l'incidence d'une telle diminution pourrait entraîner une baisse de 2,5 % du PIB rien qu'avec ce secteur.

La crise des réfugiés syriens a également des implications plus larges pour la stabilité au Liban, et elle exerce une pression considérable sur les ressources locales, ce qui conduit à l'augmentation des menaces à la sécurité, du taux de criminalité, des tensions sociales et de la concurrence sur le marché du travail, puisqu'on considère qu'environ 1,4 million de citoyens libanais sont touchés par les déplacements de personnes en provenance de Syrie. Au-delà du coût financier, l'afflux de réfugiés met également à rude épreuve les services publics dans des domaines tels que la santé et l'éducation.

Les pressions et les menaces qui pèsent sur le Liban s'intensifient, et les besoins croissants des réfugiés syriens excèdent clairement les capacités de mon pays. Pourtant, bien conscients de nos responsabilités humanitaires et de nos obligations légales, et compte tenu des liens historiques et fraternels qui unissent les peuples libanais et syrien, nous réaffirmons au Conseil aujourd'hui que le Liban ne fermera pas ses frontières aux populations fuyant les horreurs de la violence et de la destruction. Il n'extradera pas les personnes ayant trouvé refuge sur son territoire. Il continuera de fournir une aide humanitaire de base aux réfugiés tant qu'il en aura les moyens. Cependant, le Liban estime également qu'il est en droit de demander à tous les membres de la communauté internationale de partager avec lui le fardeau de la crise des réfugiés syriens, que ce soit en termes de chiffres ou d'aide - surtout si l'on considère que le Liban est le plus petit des pays d'accueil avec le plus grand nombre de réfugiés, à la fois en chiffres absolus et relatifs, par rapport à sa propre population.

De toute évidence, le Liban ne peut pas faire face seul aux tâches immenses qui se profilent, alors même que le nombre de réfugiés monte en flèche. Pour répondre de manière globale et coordonnée à la crise actuelle, 1,7 milliard de dollars sont nécessaires pour financer la part du Liban dans le cinquième Plan révisé de gestion régionale de la situation des réfugiés syriens, qui couvre la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013. Un appui direct au Gouvernement libanais pour renforcer ses capacités nationales et ses services publics de base est vital. Il est tout aussi indispensable de garantir des financements directs pour répondre aux besoins des populations libanaises qui viennent en aide aux réfugiés.

La conférence du Koweït marque un bon début. Les annonces de contributions ont été généreuses, mais nous devons tous veiller à ce que ces promesses ne restent pas de simples annonces et que tous les donateurs les tiennent. Il ne fait aucun doute qu'il est extrêmement urgent d'accroître l'aide humanitaire au peuple syrien.

Pour terminer, je voudrais cependant citer un passage de l'appel lancé par le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, en faveur des Syriens, à l'occasion du début de ce mois sacré du ramadan :

« [A]ussi efficace que soit notre réponse humanitaire, elle ne mettra pas un terme à la violence. La solution des problèmes de la Syrie ne réside pas là. Ce qu'il nous faut c'est une solution politique, pacifique, menée par les Syriens euxmêmes en vue d'assurer un avenir démocratique qui permettra à tous les Syriens de vivre en

sécurité, dans l'égalité et dans la dignité. » (SG/SM/15162)

J'espère sincèrement que le Conseil assumera ses responsabilités et contribuera à rendre possible une telle solution.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Iraq.

M. Alhakim (Iraq) (parle en arabe): Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à vous féliciter ainsi que les États-Unis d'Amérique de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je tiens à remercier le précédent Président du Conseil, l'Ambassadeur du Royaume-Uni, Sir Mark Lyall Grant, pour les efforts précieux qu'il a déployés le mois dernier.

Compte tenu de la situation humanitaire dont souffre le peuple syrien, un peuple frère, le Gouvernement iraquien a pris plusieurs mesures pour alléger les souffrances dont souffrent nos frères, convaincu qu'il est tenu de le faire par devoir humanitaire. En outre, les Syriens ont eu une attitude fraternelle à l'égard du grand nombre d'Iraquiens qu'ils ont accueillis. Dans ce contexte, le Gouvernement iraquien a fait, lors de la conférence internationale des donateurs sur la Syrie tenue au Koweït, une contribution de 10 millions de dollars. Il a également créé un Fonds d'aide aux Syriens accueillis en Iraq d'un montant de 40 millions de dollars. Il fournit aussi tous les mois des prestations de 400 dollars à chaque famille syrienne et de 150 dollars aux célibataires. L'Iraq fait ce qui est en son pouvoir sans demander d'aide financière à la communauté internationale.

De même, le Gouvernement iraquien propose également des services sociaux à ses hôtes syriens en permettant aux garçons et aux filles d'étudier, à tous les niveaux, pour qu'ils n'interrompent pas leur scolarité. Il fournit en outre des services médicaux, avec un accès sans restriction ni condition aux hôpitaux et aux médecins. Il accorde également à ses invités syriens le droit de choisir le lieu qui leur convient pour s'installer en Iraq s'ils en ont les moyens. Nous avons en outre invité le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et ses représentants pour les affaires humanitaires à se rendre en Iraq pour s'informer des conditions d'accueil des Syriens. Nous devons ici rappeler l'assistance fournie par le Gouvernement iraquien pour assurer le succès de la visite effectuée par M^{me} Leïla Zerrougui, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé, et la délégation qui l'accompagnait pour se rendre compte de la situation des enfants syriens en Iraq.

S'agissant des conditions de sécurité et de la situation politique, la position du Gouvernement iraquien, depuis les premiers jours de la crise jusqu'à aujourd'hui, consiste à appuyer une solution pacifique obtenue par les Syriens eux-mêmes au moyen de négociations pour mettre fin à l'effusion de sang syrien. Nous appuyons clairement les efforts et les consultations de l'ONU, y compris les efforts des envoyés spéciaux du Secrétaire général, M. Lakhdar Brahimi et M. Kofi Annan. Nous avons exprimé notre appui au plan en six points proposé par M. Kofi Annan pour le règlement de la crise en Syrie.

Nous affirmons que la position iraquienne reste opposée à toute solution militaire ou intervention étrangère. Nous appelons toutes les parties, arabes et étrangères, à cesser de fournir un appui financier et militaire à toutes les milices et factions islamistes intransigeantes, qui, à notre avis, ne fait que compliquer davantage la crise.

En vue de contribuer au règlement de cette crise, le Gouvernement de mon pays a veillé à participer aux conférences qui, d'après lui, pourraient aboutir à une solution appropriée pour régler le conflit en cours, dont les effets négatifs, sur la région et sur l'Iraq en particulier, sont évidents. La position de mon pays a été clairement exprimée lors des rencontres qui ont eu lieu avec l'opposition syrienne modérée, qui aspire à une solution pacifique partagée et qui s'emploie à mettre en place un système démocratique constitutionnel qui réponde aux revendications du peuple frère de Syrie.

L'Iraq appelle le Gouvernement syrien à étendre l'accès des organisations internationales à tous les civils assiégés dans les zones de conflit afin qu'elles puissent leur fournir une aide alimentaire et médicale ainsi que tous les autres biens de première nécessité. L'Iraq est préoccupé par les informations relatives à l'emploi d'armes chimiques dans ce conflit, le peuple iraquien ayant par le passé souffert de ses armes interdites au niveau international.

Enfin, la solution de la crise actuelle en Syrie se trouve entre les mains des Syriens qui veulent vraiment un règlement pacifique offrant à toutes les catégories du peuple syrien un avenir prospère dans lequel ils vivront dans la sécurité et en paix. Le Gouvernement de mon pays a appuyé et continue d'appuyer l'organisation d'une conférence Genève 2 pour chercher des moyens

permettant de trouver une solution qu'accepteront toutes les parties au conflit.

La Présidente (parle en anglais) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Eler (Turquie) (parle en anglais): Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir organisé la présente séance d'information très opportune. Nous remercions également M^{me} Amos, M. Guterres et M. Šimonović de leurs exposés utiles sur les faits nouveaux relatifs à la crise humanitaire qui s'intensifie en Syrie.

La séance d'information d'aujourd'hui vient nous rappeler que la situation humanitaire grave en Syrie est inacceptable et intenable. Combien d'autres rappels à la réalité seront nécessaires pour que la communauté internationale s'attaque à cette crise avec efficacité?

Le régime syrien, qui a essayé de réprimer les revendications légitimes de son peuple par l'emploi aveugle de la violence avant de déclarer une guerre totale contre lui en employant des armes lourdes, intensifie chaque jour ses attaques inhumaines. Qousseir, Hama et Homs subissent les bombardements intensifs du régime, aussi bien terrestres qu'aériens. L'emploi de missiles balistiques et d'armes chimiques contre la population civile vient accroître encore notre inquiétude et notre indignation et fait de cette situation une des plus graves tragédies humanitaires du XXIe siècle. À moins que ces attaques ne prennent fin et que les forces des milices étrangères qui se battent aux côtés du régime ne quittent le pays, il ne sera pas possible d'ouvrir la voie à un règlement pacifique.

Il faut stopper le bain de sang en trouvant une solution politique et en engageant une transition véritable, tout en préservant l'intégrité territoriale et l'unité politique de la Syrie. La communauté internationale, et l'ONU en particulier, a un rôle capital à jouer à cet égard. Parallèlement, nous devons faire face à la crise humanitaire actuelle de manière réaliste et en privilégiant les résultats, afin de venir en aide aux victimes civiles de cette catastrophe.

Comme nous venons de l'entendre, les rapports récents de l'ONU et de ses organismes sur le terrain dépeignent une situation effroyable. Je ne vais pas répéter les chiffres, qui parlent d'eux-mêmes.

Vue du côté turc de la frontière, la situation a toutes les allures d'une crise qui menace la paix et la sécurité régionales et internationales et impose un lourd fardeau aux voisins de la Syrie. On ne saurait demander à ces pays de faire face seuls aux problèmes urgents qui se posent.

La Turquie déploie tous les efforts possibles pour lutter contre les ramifications de la crise syrienne. L'aide que nous fournissons est basée sur les principes de responsabilité et de conscience. Je tiens à souligner qu'en dépit du fardeau de plus en plus lourd qu'elle a à porter, la Turquie continuera de se tenir aux côtés du peuple syrien et d'ouvrir ses portes aux Syriens.

accueillons actuellement de 200 000 Syriens répartis dans 20 camps. Ce nombre dépasse les 500 000 si l'on ajoute tous ceux qui se sont frayés un chemin jusqu'à diverses villes et bourgades turques. Outre le fait que ses frontières restent ouvertes, la Turquie offre également des conditions de vie décentes aux Syriens qui se trouvent dans les camps dans tous les domaines de la vie quotidienne, notamment la santé, l'éducation et les besoins sociaux. Les dépenses engagées par la Turquie pour honorer sa responsabilité de faire face à la crise s'élèvent à plus d'1,5 milliard de dollars. En outre, la Société du Croissant-Rouge turc fournit des secours humanitaires au point zéro de la frontière qu'elle partage avec la Syrie, en toute transparence et conformément à la légitimité internationale et aux principes humanitaires.

Comme l'a souligné l'ONU, le financement de l'aide humanitaire n'est pas à la hauteur des besoins en Syrie. Cependant, il ne suffit pas de promettre un appui financier. La méthodologie employée pour garantir un accès humanitaire plein, sûr et sans entrave n'est pas adaptée à la crise de plus en plus grave et profonde en Syrie. La communauté internationale doit prendre des mesures collectives afin de partager ce fardeau. Pour lutter contre cette tragédie qui prend de plus en plus d'ampleur et remédier à la situation abominable dans laquelle se trouve la population syrienne, il faut appliquer des mesures et des méthodes innovantes et imaginatives afin de garantir un accès humanitaire sûr et durable et de régler les problèmes des personnes déplacées en Syrie. Le Conseil doit envisager d'autres moyens de fournir une aide, notamment des opérations transfrontalières.

La communauté internationale, et le Conseil de sécurité tout particulièrement, a la responsabilité morale d'agir collectivement au plus vite et de manière résolue. Dans le cas contraire, cette situation intenable, qui détruit vies humaines et moyens de subsistance et

menace la paix et la sécurité régionales et internationales, continuera de s'aggraver.

Nous réaffirmons notre appui à l'aspiration légitime du peuple syrien à vivre dans la dignité, ainsi que notre détermination à continuer de faire tout notre possible pour remédier à la crise humanitaire qui fait rage de l'autre côté de notre frontière.

La Présidente (parle en anglais) : Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.